

## CONGREGATION CONSISTORIALE

Les *Acta Sanctae Sedis* publient un décret de la Congrégation Consistoriale sur les élections politiques pour les prêtres. A la fin de cette année prend fin la loi civile interdisant aux ecclésiastiques la députation et autres charges semblables dans leur circonscription. Plusieurs Ordinaires ont demandé à Rome si la disposition prise par le pape en 1906, statuant qu'aucun prêtre ne peut présenter sa candidature sans le consentement de son propre Ordinaire et de l'Ordinaire du lieu où il se présenterait est encore en vigueur. La Sacrée Congrégation Consistoriale, après le vote des Consultants, répond que cette prescription reste en vigueur pour tous les ecclésiastiques, même s'ils étaient antérieurement revêtus de ces charges. Le pape a ordonné que ce décret soit publié et religieusement observé par ceux qu'il concerne.

## INDEX

La Sacrée Congrégation a condamné les livres suivants :  
 Laberthonnière: *Sur le chemin du catholicisme*, et le *Témoignage des martyrs* ;

Stephen Coubé: *Ames juives*.

Seul, Roger Duguet, rédacteur de la *Vigie*, à Paris, avait dénoncé comme un péril le *Témoignage des martyrs*; et le même journal avait fait des réserves sur le roman du Père Coubé.

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	5	Août. — Sainte-Adèle.
Jeudi,	7	" — Saint-Hermas.
Samedi,	9	" — Eglise des Pères du Saint-Sacrement.